



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/154

Cession de matériel inutilisé - Vente en ligne de matériel divers

Secrétariat général de la Ville de Lyon

Direction de la Commande Publique

Rapporteur : Mme HENOCQUE Audrey

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2020

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 30 SEPTEMBRE 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 SEPTEMBRE 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 2 OCTOBRE 2020
DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 OCTOBRE 2020

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme BRUVIER HAMM Pauline

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHAI, Mme RUNEL, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. LUNGENSTRASS (pouvoir à Mme DUBOT), M. BLANCHARD (pouvoir à Mme GEORGEL), M. LEVY (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FERRARI (pouvoir à M. KEPENEKIAN)

ABSENTS NON EXCUSES :

2020/154 - CESSION DE MATÉRIEL INUTILISÉ - VENTE EN LIGNE DE MATÉRIEL DIVERS (SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA VILLE DE LYON - DIRECTION DE LA COMMANDE PUBLIQUE)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 septembre 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Soucieuse de favoriser le réemploi de matériels plutôt que l'usage unique, de diminuer son empreinte environnementale sans dépôt en déchèterie, de libérer des espaces de stockage et d'abonder les recettes du budget, la Ville de Lyon met en vente de gré à gré ses biens inutilisés sur le site de courtage aux enchères en ligne « Agorastore.fr ».

Ce dispositif de vente aux enchères est utilisé depuis 2007 et permet à tout un chacun de prendre connaissance de l'offre de vente de la Ville de Lyon sur un site internet accessible à tous.

Chaque personne est libre d'enchérir sur le ou les articles qu'il souhaite acquérir. La mise à prix est faite sur un prix relativement faible afin de susciter l'intérêt des acheteurs potentiels. L'expérience a montré qu'un prix de départ bas permet d'augmenter le nombre d'enchères et d'arriver au juste prix.

L'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales prévoit que le Maire peut, par délégation du Conseil municipal, décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros.

Par délibération n° 2020-59 du 30 juillet 2020 (art. 1.10°), le Conseil municipal a délégué au Maire le soin de « Décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers d'un prix, par unité, n'excédant pas 4 600 euros nets de taxes ». Au-delà de ce seuil, il incombe au Conseil municipal d'autoriser la vente des biens concernés.

Il vous est proposé la vente aux enchères des matériels figurant ci-dessous et dont la valeur finale sera vraisemblablement supérieure à 4600 euros.

Quantité	Désignation	Fabricant	Immatriculation	Année	Montant de la mise à prix
1	EUROCARGO 120E 18K	IVECO	BG-685-EX	14/01/2011	500.00 €
1	MIDLUM 180DCI	RENAULT	290AFX69	03/10/2005	500.00 €
1	ML150E18K	IVECO	CN-680-MV	03/12/2012	500.00 €
1	MASTER 2.5DCI 100	RENAULT	218BHW69	09/12/2008	500.00 €
1	MASTER GO	RENAULT	482ABX69	23/03/2005	500.00 €
1	TRAFIC2 DCI	RENAULT	2886ZZ69	02/12/2004	500.00 €
1	TRAFIC 1.9 DCI100	RENAULT	1558ZZ69	30/11/2004	500.00 €

Quantité	Désignation	Fabricant	Immatriculation	Année	Montant de la mise à prix
1	MASTER2 DCI	RENAULT	645AAZ69	08/02/2005	500.00 €
1	BOXER GO	PEUGEOT	EQ-061-VX	13/02/2004	500.00 €
1	DUCATO DIESEL	FIAT	AP-100-HZ	29/03/2010	500.00 €
1	DUCATO DIESEL	FIAT	AP-330-HX	29/03/2010	500.00 €
1	MASTER2 DCI	RENAULT	499AAM69	13/01/2005	500.00 €
1	MASTER 2.5 DCI120	RENAULT	935BBK69	21/02/2008	500.00 €
1	MASTER2 DCI	RENAULT	351ABA69	09/02/2005	500.00 €
1	MASTER2 DCI	RENAULT	364ABA69	09/02/2005	500.00 €
1	MASTER2 DCI	RENAULT	502AAM69	13/01/2005	500.00 €
1	DUCATO DIESEL	FIAT	BE-820-FM	06/12/2010	500.00 €
1	DOBLO	FIAT	CK-917-XA	19/09/2012	500.00 €
1	FIORINO	FIAT	CS-498-HR	29/03/2013	500.00 €
1	KANGOO	RENAULT	CY-035-MG	11/09/2013	500.00 €
1	DOBLO GO	FIAT	CD-838-RF	05/04/2012	500.00 €
1	DOBLO GO	FIAT	CD-848-RF	05/04/2012	500.00 €
1	MASCOTT	RENAULT	989BED69	18/06/2008	500.00 €
1	MIDLUM 220.13	RENAULT	679BEE69	19/06/2008	500.00 €
1	MIDLUM 220.13	RENAULT	349BDN69	23/05/2008	500.00 €
1	MAN TGL	MAN	BH-414-AP	31/01/2011	500.00 €
1	MIDLUM 220.13	RENAULT	345BDN69	23/05/2008	500.00 €
1	MIDLUM 220.13	RENAULT	CT-649-ZR	23/05/2013	500.00 €
1	KERAX 370 19 T	RENAULT	443BJE69	24/12/2008	500.00 €
1	PREMIUM LANDER	RENAULT	365BJT69	26/01/2009	500.00 €
1	DOBLO1.4 SPE5 SAG	FIAT	CA-314-PE	23/01/2012	500.00 €
1	DOBLO1.4 SPE5 SAG	FIAT	CA-304-PE	23/01/2012	500.00 €
1	DOBLO1.4 SP E5	FIAT	CK-892-XA	19/09/2012	500.00 €
1	DOBLO SP	FIAT	CM-645-RB	08/11/2012	500.00 €
1	MIDLUM DCI180	RENAULT	532ANG69	02/08/2006	500.00 €
1	50 C 14	IVECO	498AJH69	31/01/2006	500.00 €
1	TRAFIC GO	RENAULT	8923ZZ69	15/12/2004	500.00 €
1	TRAFIC GO	RENAULT	8928ZZ69	15/12/2004	500.00 €

Quantité	Désignation	Fabricant	Immatriculation	Année	Montant de la mise à prix
1	MASTER GO	RENAULT	2880ZZ69	02/12/2004	500.00 €
1	BOXER GO POLYBENN	PEUGEOT	4152ZM69	08/04/2004	500.00 €
1	BOXER GO POLYBENN	PEUGEOT	4155ZM69	08/04/2004	500.00 €
1	EUROGARGO 130 E 18	IVECO	2453WK69	07/04/2000	500.00 €
1	EUROCARGO 120E 18K	IVECO	8813YW69	16/05/2003	500.00 €
1	EUROCARGO 120E18K	IVECO	EJ-476-SB	28/05/2002	500.00 €
1	EUROCARGO 120E18K	IVECO	EP-159-JA	12/05/2004	500.00 €
1	BOXER GO	PEUGEOT	2471XS69 (EY- 452-TJ)	05/11/2001	500.00 €

En cas d'absence d'enchère valide, la vente pourra être relancée avec une mise à prix inférieure de 30% à la mise à prix initiale puis de 50%.

Vu l'article L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2020-59 du 30 juillet 2020 ;

Où l'avis de la commission **Finances - Commande publique - Administration générale - Promotion des services publics - Ressources humaines** ;

DELIBERE

- 1- La vente des biens ci-dessus référencés, dont le prix excède nominalement 4600 euros, est autorisée au prix résultant de la mise aux enchères.
- 2- La sortie des biens du patrimoine de la Ville de Lyon sera enregistrée conformément aux dispositions budgétaires et comptables de la M 14.
- 3- M. le Maire est autorisé à prendre toute décision nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Audrey HENOCQUE